



Table ronde CAUE #7

Compte rendu du 6 mars 2025

Participants :

Visio : 15

Présentiel : 6

A noter : prochaine table ronde : **jeudi 27 mars à 14 heures de Mayotte**

Thème : la formation des artisans et des jeunes

En présentiel et en visioconférence sur demande. L'envoi des comptes rendus est diffusé actuellement à 1500 adresses, les participants peuvent proposer des adresses supplémentaires.

Échanges avec la représentante de la Fondation de France

L'appel aux dons lancé par la Fondation de France au lendemain du passage du cyclone Chido a permis de collecter 42 millions d'€.

Par la suite un appel à projet est mis en place pour permettre de soutenir les actions des associations locales.

Madame Karine MEAUX responsable du pôle urgence intervient lors de la table ronde du 6 mars 2025 pour présenter le type de projets auxquels la fondation apporte son soutien.

La fondation de France est un outil philanthropique créée en 1969. Elle a pour but de mobiliser la générosité privée au service de l'intérêt général.

Les mobilisations sont diverses telles que l'environnement, la santé, les personnes vulnérables, la culture, l'éducation, la solidarité internationale...



Forte d'une expérience aux Antilles lors des passages des cyclones Irma, Maria et Jose. Les premières interventions de la Fondation après le cyclone du 14 décembre dernier consistaient à déployer des actions de premières nécessités pour venir en aide aux victimes (mise à l'abri, aide alimentaire, accès aux soins, soutien psychologique, ...)

Appelaient à soumettre leurs projets de soutien à la reconstruction de l'île les associations de Mayotte ont été nombreuses à répondre. Depuis plus 6 millions € ont déjà été consacrés aux actions des associations. Beaucoup de demandes sont d'ordres alimentaires ou proviennent d'association sportives pour leurs adhérents.

Karine MEAUX énumère les actions et associations qui ont bénéficié du soutien de la fondation.

Par ailleurs le CAUE est lauréat pour son projet de permanences de conseils dans les 75 villages de l'île. Il envisage pour cela de renforcer son équipe en recrutant 8 personnes supplémentaires qui formeront des binômes pour assurer une mission de conseils techniques à une reconstruction pérenne et durable des habitations.

SoliHa bénéficie d'un accompagnement et pourrait solliciter d'autres aides.

L'association Air architecture mène également une action pour accompagner à la reconstruction des habitations des personnes les plus vulnérables.

Il est important de revenir à la formation, car il y a quelques années les personnes savaient construire et aujourd'hui les savoirs-faire s'amenuisent.

Il faut renforcer les compétences des artisans locaux de façon plus durable. C'est pourquoi la fondation de France finance ce genre d'action.

K. MEAUX- Deux actions méritent d'être menées rapidement :

1. **Le conseil technique comme service à l'habitant en mettant en place un lieu phare** qui rassembleraient toutes les structures accompagnatrices (CAUE, Soliha, CUF, Action logement, etc).



2. Le renforcement des compétences.

Sur la reconstruction des habitations, il faut proposer d'autres modes de financement pour accompagner les sinistrés qui ont déjà un prêt et qui ne peuvent en reprendre un autre même à taux zéro.

Les compagnons bâtisseurs envisagent de mettre en place un bricobus pour aller dans les communes et former les personnes à la reconstruction de leur toiture (charpente).

Proposition d'installer un atelier inspiré des « repaircafé » existant dans l'hexagone ou dans l'idée des grands ateliers – avoir un lieu où sont fabriqués les pièces puis les personnes participeraient eux-mêmes à la réalisation de leur toiture.

La question de l'approvisionnement en matériaux (bois pour les charpentes...) reste un sujet important.

D. TESSIER - le retour à l'ancien système proposé par la SIM « aide en nature » est une réflexion importante à mener. Nous suggérons que le Projet Likoli Dago et Atila CHEYSSIAL - « maquette grandeur nature » de démonstration et de pédagogie puisse se poursuivre par des « ateliers municipaux » dotés de machines, compagnons et concepteurs puisse être élaboré et testé. Un projet pilote ou test dans une commune et auquel la fondation apporterait son financement serait monté. Le CAUE propose une concertation avec Likoli Dago, la CAPEB, CMA, Kaja Kaona, la CRESS afin de bien définir le projet et son coût. Si le projet pilote est démonstratif d'une réelle aide aux habitants il pourrait se répliquer et/ou devenir itinérant.

Sur le renforcement des compétences – la formation des jeunes aux métiers de la construction qui sont dit sous tension, parce que la main d'œuvre est présente à Mayotte, mais elle a besoin de formation. Peut-être que le RSMA pourrait intervenir en proposant notamment des formations plus longues et un diplôme plus élevé.

À venir :

- Visite de la Fondation de France fin mars pour les questions sociales
- Visite mi-avril accompagnée de l'Agence qualité construction pour les questions relatives à l'habitat.